Éditer les *Dames galantes* au temps du Code Napoléon (1820-1900)

Paru dans Seizième Siècle *n°16, printemps 2020, p. 159-167*

Les *Dames galantes* étaient-elles faites pour s'émanciper ? Sans doute les éditeurs qui, en 1665, ont donné ce titre au « second livre des dames » de Brantôme auraient-ils répondu qu'elles l'avaient toujours été. Pourtant, si l'on considère l'aspect éditorial et non plus social ou sexuel de l'affaire, c'est dans les années 1830 qu'elles l'ont fait : le livre s'est détaché de l'ensemble des *Mémoires*, pour commencer une vie de *bestseller* autonome, qui n'a fait que s'accentuer au siècle suivant, et qui se poursuit toujours – même si l'engouement pour les discours qui le composent n'a aujourd'hui plus grand-chose à voir avec ce qu'il a été[1].

J'avais déjà noté ceci lorsque j'étudiais la vie posthume de Marguerite de Valois et sa transformation en Reine Margot au cours des mêmes décennies[2], les deux choses me semblant entretenir un rapport étroit. J'y reviens ici à l'occasion d'une exploration plus ample de cette période[3], mais toujours avec l'objectif de mieux comprendre l'évolution des relations de pouvoir entre les sexes, dont peuvent témoigner les commentaires inscrits dans les préfaces, les annotations, les illustrations, et bien entendu la fréquence à laquelle certains textes sont remis ou non sur le marché. Je commencerai par ces derniers aspects, avant de revenir aux discours explicites ou implicites tenus par les éditeurs, sur ces dames du temps jadis, sur leur metteur en scène, avant de clore – trop vite – sur ce qui se passe dans la société où ces discours prennent place.

L'exception du XIXe siècle

Les *Mémoires* de Brantôme, recherchés des érudits dès avant leur publication[4], ont connu sous l'Ancien Régime un certain succès éditorial. La première édition, parue en 1665-1666, a connu quelques réimpressions au XVIIe siècle, ainsi que diverses contrefaçons. Cinq autres ont été confectionnées au XVIIIe siècle, la dernière ayant été interrompue par la Révolution. Il faudrait avoir fait le tour des contrefaçons et de leurs tirages pour savoir si les volumes sur les femmes ont mieux marché que ceux sur les hommes, et, parmi eux, ceux qui sont dits *contenant les vies des Dames Galantes*. Il est certain toutefois que les deux livres des dames ont

[1] On trouvera une bibliographie générale des œuvres de Brantôme dans l'édition d'Étienne Vaucheret, *Recueil des dames, poésies et tombeaux*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, et dans l'ouvrage de Madeleine Lazard, *Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, Paris, Fayard, 1995 ; plus proche du sujet traité ici, voir également Claude La Charité, « La construction du public lecteur dans le *Recueil des dames* de Brantôme et les dédicataires, Marguerite de Valois et François d'Alençon », *Études françaises*, vol. 47, n°3, 2011, p. 109-126.

[2] É. Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993 (rééd. augmentée d'une postface sous le titre *Marguerite de Valois, la « reine Margot »*, Paris, Perrin, 2005).

[3] Voir les quatrième et cinquième volumes de mon étude sur *La France, les Femmes et le Pouvoir*, consacrés aux années 1804-1860 et 1860-2000 (à paraitre).

[4] On peut ici se reporter à la préface de Mérimée dans son édition des *Œuvres complètes* de Brantôme (voir note 9), vol. 1, p. 56 *sq.*

constitué aux yeux des éditeurs des produits d'appel, puisqu'ils les ont constamment placés en première position.

Les avis des contemporains de ces éditions peuvent aussi nous éclairer. Celui de Jean Le Laboureur est bien connu. Le savant éditeur des *Mémoires* de Castelnau, dont le travail parut alors que ceux de Brantôme circulaient encore en manuscrit, reconnaît les immenses mérites du Périgourdin. « La France lui est si obligée de son travail que je ne feins point de dire que tous les services de son épée le doivent céder à ceux de sa plume », écrit-il. Tout en précisant :

> Je ne parle point ici du second ni du troisième volume des *Dames*, pour ne point condamner la mémoire d'un gentilhomme que ses autres ouvrages rendent digne de tant d'estime, et j'en répands le crime sur la dissolution de la Cour de son temps, dont on pourrait faire de plus terribles histoires que celles qu'il rapporte[5].

C'est évidemment des futures *Dames galantes* dont parle ici l'érudit, à partir d'un manuscrit vraisemblablement divisé en deux recueils.

Après la Révolution, Brantôme est réédité dans quelques-unes des grandes collections de Mémoires des années 1820 et 1830, comme bien des mémorialistes de l'Ancien Régime. Monmerqué donne ses œuvres chez Foucault en 1822-1823, Buchon chez Desrez en 1837-1838. Plus tard dans le siècle, Mérimée et Lacour entreprennent une autre édition des *Œuvres publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits* [...]. L'entreprise, véritablement savante, est longue : elle occupe treize volumes, publiés entre 1856 et 1895 chez Jannet ; elle se trouve donc « court-circuitée » par l'édition que donne Lalanne en onze volumes pour la Société de l'Histoire de France, entre 1864 et 1882. Aucune de ces éditions n'est rééditée, à part celle de Buchon en deux volumes, qui ressort chez deux éditeurs différents en 1842, 1848 et 1853.

Brantôme demeure donc tout au long du siècle l'auteur d'une œuvre volumineuse, dans laquelle on trouve aussi bien des discours sur les hommes que sur les femmes, et aussi bien des « dames illustres » que des « dames galantes » ; ce qu'il cessera d'être au siècle suivant, où ces dernières tiendront l'affiche quasi seules, et, en tout cas, sans leurs compagnons, jusqu'en 1968[6]. En revanche, les avis sur le Périgourdin sont loin d'être aussi positifs qu'au XVIIe siècle. En 1818, l'homme chargé de confectionner l'index du *Tableau de la littérature française* de Jean-Marie Chénier, qui en est alors à sa troisième édition, ajoute dans cette liste le nom de Brantôme, qu'on ne trouve nulle part dans l'œuvre, avec cette mention : « N'a droit d'obtenir place que parmi les compilateurs d'anecdotes »[7]. Un avis qu'on relira jusqu'en 1835, dans chaque réédition.

Les éditeurs de Brantôme eux-mêmes ne débordent pas d'enthousiasme. Buchon, qui répond manifestement à une demande de Prosper Barante, écrit :

---

[5] Castelnau de La Mauvissière, *Mémoires, illustrés et augmentés de plusieurs commentaires et manuscrits*, J. Le Laboureur (éd.), Paris, P. Lamy, 1659, vol. 2, p. 761.

[6] C'est l'année où paraissent les *Vies des dames illustres et des dames galantes*… (Paris, les Amis de l'histoire), qui donnent le coup d'envoi à des éditions complètes, ou plus diversifiées.

[7] *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789* […], *par M.-J. de Chénier, 3e édition (avec une table alphabétique des auteurs anciens et modernes, nationaux et étrangers, mentionnés dans cet ouvrage, par P.-A.-M. Miger)*, Paris, Maradan, 1818.

> Il ne faut pas chercher en lui de profondes observations, une connaissance réfléchie des hommes et des choses, des impressions sérieuses, des jugements sévères. Brantôme a tout le caractère de son pays et de son métier.

Plus loin, après avoir noté que cet auteur a tout de même une bonne connaissance de son temps, il ajoute :

> Ces considérations historiques seules peuvent faire supporter le dégoût qu'on éprouve en entrant dans le détail de toutes les turpitudes qui se multiplient sous la plume de l'abbé guerrier de Brantôme.

C'est que chez lui, le pur et l'impur se côtoient. « Il m'a donc fallu, dans un intérêt tout littéraire et historique, surmonter mes répugnances et donner le tout[8]. » Y compris les *Dames galantes*, donc, qui sont à l'évidence au cœur de cette répugnance.

Tout le monde n'est pas si dégouté. À partir de 1834, non seulement cette œuvre s'émancipe du reste des *Mémoires*, mais elle le supplante sans contestation possible, et c'est par dizaines que l'on compte dès lors les éditions séparées.

L'éditeur le plus assidu est Garnier, qui en fournit dix-huit entre 1848 et 1890[9], production à laquelle s'adjoint une édition des *Dames illustres*, qui semble la seule du siècle. Loin derrière viennent les éditions confectionnées par un certain Henri Vigneau, qui en donne trois chez Delahays entre 1857 et 1863, puis une chez Charpentier vingt ans plus tard, à moins que ce ne soit ses héritiers qui s'en chargent, puisqu'elle ressortira encore deux fois au XXe siècle. Enfin, quelques éditeurs donnent une seule édition. C'est le cas du premier, en 1834, Abel Ledoux, qui parait avoir manqué de suite dans les idées, laissant la poule aux œufs d'or à Garnier. C'est surtout le cas, dans les dernières décennies du siècle, avec la Librairie des villes et des campagnes en 1875, Arnaud et Labat en 1879, Bunel en 1880, Jouaust en 1882, et enfin Dentu, en 1884. Au total, environ trente lâchers de *Dames galantes* au cours des six dernières décennies du siècle.

Pourquoi un tel succès ? L'avis des éditeurs des *Œuvres*

Les hommes chargés de ces éditions livrent-ils les clés de cet engouement ? Mérimée et Lacour, faisant en 1858 l'historique des éditions antérieures à la leur, notent avec insistance leur médiocrité : les fautes reproduites de l'une à l'autre depuis la première, la pauvreté des appareils critiques, les affirmations erronées de celles qui disent se fonder sur des manuscrits jusqu'alors négligés, etc. Concernant l'édition Monmerqué, qui est dans ce dernier cas, ils signalent du reste que cet érudit

[8] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, abbé séculier de Brantome et d'André, Vicomte de Bourdeille. Édition revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale avec notices littéraires par J. A. C. Buchon*, Paris, A. Desrez, 2 vol., 1837-1838, vol. 1, p. 9, col. 1 et 2.

[9] D'après mon comptage, effectué sur le catalogue collectif de France ; Vaucheret dit « une vingtaine de réimpressions », mais il compte un volume sans date, où la mention « 1841 » apparait notée à la main ; or ce volume se termine par un catalogue de la maison Garnier, qui liste un ouvrage paru en 1857. Qu'il s'agisse d'une erreur est confirmé par Mérimée et Vigneau, qui, dans leurs récapitulatifs des premières éditions séparées des *Dames galantes*, ne signalent aucun volume paru en 1841. Un autre exemplaire du même ouvrage sans date a été situé en 1858 sur quelques notices, ce qui parait juste ; je ne l'ai compté qu'une fois.

« n'a avoué que l'introduction de cet ouvrage, contenant la seule notice complète qui ait été écrite jusqu'à ce jour sur la vie de Branthôme[10] ».

Cette notice, longue et essentiellement biographique en effet, contient cependant quelques jugements sur Brantôme. Monmerqué affirme que « c'est surtout comme historien qu'il faut le considérer », mais il veut aussi le défendre du mépris où on le tient :

> On désirerait sans doute que, moins ami du scandale, Brantôme eût jeté un voile sur de honteux désordres, qu'il n'eût pas tiré de l'oubli les turpitudes des cours de François Ier, de Henri II et des derniers Valois. Comment pourrait-il être excusé d'avoir souillé sa plume de traits licencieux qui affligent l'homme de bien et feraient rougir l'innocence ? On fera cependant remarquer, pour être juste, que du temps de Brantôme le langage était loin d'être chaste, et qu'il y aurait trop de rigueur à le juger d'après les règles d'une politesse qui ne fut bien établie que sous le règne de Louis XIV[11].

C'est donc toujours le jugement de Jean Le Laboureur qui, au début des années 1820, parait de mise parmi les érudits les moins bégueules. Quant au texte, c'est celui de l'édition Le Duchat, qui datait de 1740. Brantôme s'y débrouille donc tout seul, dans le volume intitulé *Vies des dames galantes*, pour offrir son livre au duc d'Alençon, puis pour expliquer de quoi est faite son œuvre, moyennant deux avis « de l'auteur » et « au lecteur », textes composés d'extraits d'autres dédicaces, retouchés au passage pour que l'expression « dames galantes » ait bien l'air d'être de lui. Les notes aussi sont identiques. Ainsi en est-il de la première, accrochée au titre du premier discours, « Sur les dames qui font l'amour et leurs maris cocus » :

> Dans cet ouvrage, l'auteur qualifie telle dame de *belle et honnête*, dont pourtant il parle comme d'une fieffée p… ; mais lorsqu'il ajoute, comme il le fait quelquefois, *vertueuse* à *belle et honnête*, il insinue par là que la dame était sage et ne faisait point parler d'elle[12].

Signalons tout de même l'autre grande nouveauté de cette édition : les hommes sont passés en première position – où ils resteront désormais.

Quinze ans plus tard, Buchon propose lui aussi une notice, inspirée de la précédente mais exempte de tout jugement au-delà des premières lignes assassines déjà citées. Tout juste peut-on mieux cerner en quelle estime il tient les *Discours* qui nous intéressent ici, à partir des deux phrases qui séparent sa réflexion sur « le pur et l'impur » et celle sur ses répugnances :

> Au milieu de ses biographies des hommes les plus graves se trouvent les faits et les réflexions les plus cyniques, et, dans son quatrième discours sur l'intensité comparative de l'amour des filles, des femmes mariées et des veuves, le récit des mille prouesses de ses dames galantes est interrompu par les épisodes touchants et purs de la biographie de la vertueuse Élisabeth, de Marie et Jeanne d'Autriche, et de plusieurs autres illustres caractères[13].

Mérimée ne se prononce pas sur la qualité des œuvres de Brantôme. Il insiste toutefois sur le second livre des dames, « bien improprement appelé depuis [sa première édition] *Les Dames galantes* », « titre que nous supprimons et que nous

---

[10] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme : publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits. Suivies des œuvres d'André de Bourdeilles et d'une table générale avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée* […] *et M. Louis Lacour* […], Paris, P. Jannet, 13 vol., 1858-1895, vol. 1, p. 68.

[11] Monmerqué, *Œuvres complètes du seigneur de Brantôme, accompagnées de remarques historiques et critiques, nouvelle édition, collationnée sur les manuscrits autographes de la bibliothèque du roi et augmentée de fragments inédits*, Paris, Foucault, 8 volumes, 1822-1823, vol. 1, p. 72-73.

[12] *Ibid*., vol. 7, p. 5.

[13] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille […] par J. A. C. Buchon*, *op. cit.* note 7, vol. 1, p. 9.

conseillons de supprimer avec le même soin qu'on a mis jusqu'ici à le conserver ». Le mot n'était déjà pas approprié dans les années 1660, où il ne correspondait qu'à une mode, et il n'a cessé de changer de sens depuis. Or, argumente Mérimée,

> Dans cet ouvrage, il est question de bien des femmes auxquelles le mot *galante* dans son sens actuel ne saurait nullement s'appliquer, tandis que dans son sens ancien, il ne convenait pas à la plupart des autres[14].

Cette mise au point lexicographique semble suffisante, de même que le soin mis à éditer l'œuvre en son entier, pour signifier que Brantôme mérite d'être pris au sérieux et que ce qu'il nous dit doit être remis dans son contexte.

Quant à l'édition Lalanne, son premier volume parait sans introduction. Brantôme y prend la parole dès l'ouverture, avec sa propre préface, suivie de sa dédicace à la reine Marguerite. Seules les notes signalent la présence d'un annotateur, dont le rôle se borne en général à fournir des indications éditoriales, biographiques, bibliographiques ou lexicographiques. Même chose dans les dix volumes suivants, y compris celui des *Dames galantes*, où Lalanne se contente de dire en première note que c'est là un « titre que Brantôme n'aurait jamais songé à employer, et que nous supprimons, bien qu'il ait été adopté dans toutes les éditions »[15]. Même chose, enfin, dans le *Brantôme, sa vie et ses écrits*, donné à l'imprimeur quatorze ans après la parution du dernier volume des *Œuvres*. Cet ouvrage n'est en effet qu'une grosse biographie, où les écrits de Brantôme sont abondamment cités mais à aucun moment analysés. Dans la préface de ce livre, Lalanne s'explique sur l'absence d'introduction à son édition :

> On aurait dû, suivant l'usage, placer une notice en tête du premier volume ; mais, pour qu'elle fût complète, il était indispensable d'attendre l'achèvement de l'édition, et la Société décida que cette notice paraitrait en un volume séparé, non compris dans la tomaison[16].

Le choix de la Société de l'Histoire de France rejoignait ainsi l'impression dominante : les œuvres du mémorialiste peuvent se vendre sans commentaires, d'autant qu'elles contiennent un livre qui aide à leur popularité, et sur lequel il vaut mieux éviter de se prononcer.

L'avis des éditeurs des *Dames galantes*

Les éditeurs des *Dames galantes* ont-ils un autre point de vue ? La première chose à remarquer est que tous, jusqu'à la fin du siècle, reprennent le vieux titre alléchant. La seconde est l'indifférence à l'état du texte – du moins pour les éditions que j'ai pu consulter. Le nom de la personne chargée de celle de Garnier n'apparait nulle part. Le titre indique : *Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1740, avec des remarques historiques et critiques* – soit la vieille édition Le Duchat, avec les mêmes *Avis* de l'auteur au lecteur, et les mêmes notes, dont la première sur les « belles et honnêtes » qui ne sont que de « fieffées putains ».

---

[14] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles […] M. Prosper Mérimée* […] *et M. Louis Lacour*, *op. cit.* note 9, vol. 1, p. 45, 61-62.

[15] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme, publié d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de l'histoire de France, par Ludovic Lalanne*, Paris, Veuve Jules Renouard, 11 vol., 1864-1882, vol. 9 (1876), p. 3.

[16] Ludovic Lalanne, *Brantôme, sa vie et ses écrits*, Paris, Librairie Raynouard, 1896, p. 8.

L'autre édition bien vendue, celle de Vigneau, redonne l'avis *Au lecteur* et l'*Avis de l'auteur*, avec un progrès : les deux textes comportent à présent l'expression « Dames galantes », alors qu'un seul avait été retouché par Le Duchat. Vigneau fournit cependant une préface d'une vingtaine de pages. Les premières sont occupées par un récit de la Saint-Barthélemy dans une version très inspirée de la *Reine Margot*, afin de préparer le lecteur à la clémence :

> Ce temps de fermentation politique et religieuse était aussi le temps de la galanterie. Il offre quelque analogie avec les manières de l'Empire. Aux deux époques, on aima vite et beaucoup. Tout le monde semblait pressé.

Brantôme, « une de ces natures heureuses dont la philosophie douce et tempérée fuit les excès », est alors comparé à Boccace, l'Arétin, L'Arioste, Marguerite de Navarre, La Fontaine, Voltaire, Tallemant des Réaux, Bussy-Rabutin, bref « tous ces historiens des faiblesses du cœur féminin ». Brantôme n'est pas le meilleur, explique Vigneau, mais il sait intéresser :

> Vivre depuis deux siècles et demi sans ennuyer ses lecteurs ; et surtout être un livre que les savants, les hommes sérieux et les esprits littéraires recherchent […] est un avantage qui doit être soigneusement constaté.

Vigneau avoue néanmoins qu'il faut quelque culot pour assumer le plaisir qu'on prend à le lire :

> De nos jours, on a un tel puritanisme de langage et de maintien, qu'il parait au premier abord impossible d'impatroniser Brantôme dans le monde. À peine si l'on ose dire qu'on a lu La Fontaine[17].

Dans le monde, c'est-à-dire là où il y a des dames « bien », c'est sans doute vrai. Mais entre soi, dans les fumoirs où elles ne sont pas, dans les lieux du demi-monde où se pressent les messieurs fortunés, sans parler des sociétés chantantes où les notables piqués de lettres se retrouvent pour ciseler des poèmes pornographiques, c'est surement autre chose.

Je terminerai ce tour d'horizon avec les deux premières éditions livrant le texte illustré, genre d'ouvrages qui se multipliera ensuite. Celle que propose en 1880 la maison Bunel est vendue en fascicules avant d'être imprimée. Allégée pour tenir en deux cent quarante pages, elle ne s'encombre d'aucune introduction, d'aucune note, d'aucun *Avis*. Rien ne vient ici perturber le lecteur ou la lectrice, dont l'attention est en revanche sollicitée par des vignettes – environ une toutes les cinq ou six pages – qui fleurent bon la licence d'Ancien Régime, mais aussi la violence des mœurs. Montrant des femmes malmenées, tuées, des amants transpercés d'une dague, elles explicitent ce qui arrive aux unes et aux autres lorsque règne la liberté sexuelle. Si l'on se souvient que le Code pénal adopté en 1810 tolère le meurtre de l'épouse et de l'amant pris en flagrant délit, on peut dire aussi qu'elles confortent l'ordre mis en place depuis la fin de la Révolution, tout en profitant de l'inévitable vagabondage des imaginations. La maison Bunel parait d'ailleurs l'une de celles qui surfent le plus sur cette double vague, comme en témoigne le prospectus de lancement de la série,

[17] *Œuvres de Brantôme. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes, avec une préface historique et critique et des annotations, par Henri Vigneau. Vies des dames galantes*, Paris, Adolphe Delahays, 1857, p. v-ix. Vigneau modifie la première note, enlevant l'allusion aux putains. Le titre *Œuvres de Brantôme* est présent sur les éditions jusqu'en 1863, mais rien d'autre n'a jamais paru.

dont huit des quinze titres présentés connotent la licence féminine, en particulier de l'Ancien Régime[18].

L'édition qui sort chez Jouaust en 1882 rompt en partie avec ce qui précède, en accord peut-être avec la collection qui les abrite : la « librairie des bibliophiles ». Parue six ans après l'édition Lalanne, elle en reprend le texte, qu'elle donne en trois volumes. Le titre est modifié, de manière à rompre avec la tradition désormais désignée comme frelatée, tout en bénéficiant de la publicité qui lui est attachée : *Les Sept Discours touchant les dames galantes du sieur de Brantôme*. L'introduction et l'annotation (qui occupe quelques pages à la fin des volumes) sont confiées au chartiste conservateur à la Bibliothèque nationale Henri Bouchot, qui présente Brantôme comme « un sceptique ayant tout vu[19] ». Quant aux illustrations, elles sont rares : placées en début de chaque *Discours*, voire au milieu quand ils dépassent les cent pages. Pas de quoi émoustiller grand monde.

*

Cette exploration devrait être poursuivie par l'examen des quatre éditions qui m'ont échappé, et dont je ne dirai que deux mots : la première, celle de 1834, a été confiée à Philarête Chasles, futur professeur au collège de France, mais qui n'est guère qu'un journaliste de trente-cinq ans au moment où il en est chargé ; celles de 1875 et 1884 ne font pas plus de trois cents pages, et leurs exécutants n'ont pas cru devoir faire connaitre leur nom ; celle de 1879 est certes en trois volumes, mais elle est due à un chansonnier du Caveau, Eugène Vignon. On peut faire l'hypothèse que ces éditions ne nous apprendraient pas grand-chose de plus que le petit voyage fait auprès des autres. Les éditeurs estiment tous que l'ouvrage va se vendre, dans quelque état qu'il soit, et ils ont raison : il existe désormais un public qui « veut des dames galantes ». Quant aux hommes chargés de ces éditions, soit ils ne donnent ni leur identité ni leur avis, soit ils insistent sur la maturité qu'il faut pour passer outre la gêne que suscite le livre. Aucun, visiblement, ne s'intéresse au témoignage que Brantôme nous donne des mœurs de son temps, sur ce qu'il nous dit des relations entre les hommes et les femmes de son époque – et qui tend à chacun un miroir pour réfléchir à celles de son temps.

Resterait en effet à mettre cette soudaine mode des dames-galantes-qui-ne-sont-que-des-putains, comme le répètent les éditions Garnier jusqu'au bout du siècle, avec le redémarrage de l'activisme féministe après les Trois Glorieuses (dont témoigne le journal *La Femme libre*) ; avec l'arrivée fracassante sur la scène littéraire de la très libre George Sand ; avec la guerre aux bas-bleus qui débute au même moment pour s'installer durablement dans le paysage national ; avec la renaissance et le succès incontestable de la prostitution règlementée ; avec le maintien de la législation napoléonienne bien après la chute de son maitre d'œuvre ; avec la nouvelle dégradation du rapport entre les sexes qu'organise le prétendu « suffrage universel », l'année même où parait la première édition Garnier ; avec le

[18] Le catalogue qui accompagne le livre propose notamment : *La Belle Gabrielle*, par Auguste Maquet ; *Confessions de Marion Delorme*, par Eugène de Mirecourt ; *Mémoires de Ninon de Lenclos*, par Eugène de Mirecourt ; *Histoire des courtisanes célèbres*, par Henri de Kock ; *Histoire des libertins et libertines*, par Henri de Kock ; *La Femme de feu*, par Adolphe Belot ; *Les Femmes infidèles* par Henri de Kock ; *Les Contes de Boccace*.

[19] *Les Sept Discours touchant les dames galantes du sieur de Brantôme, publiés sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Henri Bouchot. Dessins d'Édouard de Beaumont, gravés par Émile Boilvin*, Paris, Jouaust, « Librairie des bibliophiles », 1882, Préface, p. ii.

bavardage ininterrompu sur « la femme » qui caractérise le siècle, entre amusement, raillerie, théorisations et condamnations. Ce serait dépasser de beaucoup le cadre de cet article.